

Communiqué de presse

Élection municipales des 23 et 30 mars 2014 Dépôt des candidatures : Rappel

Dans le cadre des élections municipales qui auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014, la préfecture rappelle les dispositions prises pour la réception des candidatures :

- Tout candidat devra déposer sa candidature à la préfecture de Fort-de-France, **quel que soit le nombre d'habitants de la commune.**

- Les candidatures doivent être déposées à la préfecture **jusqu'au jeudi 6 mars 2014 pour le premier tour**. L'accueil a lieu en préfecture, rue Victor Sévère – section Élections du Bureau de la réglementation, des élections et de la circulation, bâtiment D – RDC, selon les horaires suivants :

- les lundis, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30
- les mercredis et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
- sauf le jeudi 6 mars où l'accueil se fera jusqu'à 18 h 00

- Pendant les jours de carnaval, un accueil sera assuré le matin de 8 h 30 à 12 h 00, les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 mars 2014.

- **Les candidats sont fortement invités à déposer leur dossier sans attendre, pour éviter l'engorgement des derniers jours.**

Le dossier de candidature devra comporter, entre autres, les pièces suivantes :

- la déclaration de candidature remplie et signée par chaque candidat (cerfa),
- une attestation justifiant sa qualité d'électeur
- une attestation fiscale prouvant son attachement avec la commune dans laquelle il se présente s'il n'est pas électeur dans cette même commune.

Cette attestation fiscale est à retirer exclusivement, pour toutes les communes du département, au Centre des Impôts de Cluny – Pôle fiscal des particuliers, tél. 0596 59 17 24.

L'ATTENTION DES FUTURS CANDIDATS EST APPELÉE SUR L'APPROCHE DES JOURS DE CARNAVAL PENDANT LESQUELS LES MAIRIES SERONT FERMÉES AINSI QUE LE CENTRE DES IMPÔTS.

Plus d'informations les sites :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat> (téléchargement des cerfas)

<http://www.martinique.pref.gouv.fr/Prefecture/Nos-missions/Elections/Elections-municipales-2014>

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr